

K. Doimadjian-Grigoryan  
Docteur, Université Linguistique d'Etat V. Brusov d'Erévan,  
Arménie

## **Brève chronique des contacts culturels et littéraires arméno-français**

Favorisés par des facteurs politiques, économiques, religieux, les contacts culturels de l'Arménie avec la France persistent depuis presque dix siècles. Selon les différentes époques historiques, ces contacts ont pris des formes variées. Les premiers contacts arméno-français et la présence de la langue française au sein de la société arménienne remontent jusqu'aux XI<sup>e</sup> - XII<sup>e</sup> siècles. A l'époque, les Européens et tout particulièrement les Français, attirés par l'Orient, – princes, ecclésiastiques, missionnaires, croisés et commerçants, venaient traverser et souvent s'installer au Royaume arménien de Cilicie dont les frontières longeaient les côtes de la Mer Méditerranée. A partir de cette époque, les villes arméniennes de Cilicie, telles que Sis, Tarse, Ayas, Korikos, devenaient de véritables carrefours d'échanges entre commerçants, parmi lesquels un très grand nombre de marchands français. Ainsi, la langue française entrait dans la vie quotidienne des villes et villages arméniens et devint ainsi la langue du commerce. Plus tard, avec l'arrivée des princes français, la fondation des principautés franques aux confins du royaume, peuplées majoritairement d'Arméniens, et surtout avec les mariages mixtes entre les familles des élites françaises et arméniennes, le français a élargi son terrain d'utilisation en finissant par devenir la langue de la diplomatie du royaume parfaitement maîtrisée par les Arméniens. Ce processus, qui se déroulait d'une façon totalement naturelle, a débouché sur l'arrivée au trône du Royaume arménien de Cilicie des rois d'origine française, notamment la dynastie des Lusignan.

De nos jours, en France, tout près de Poitiers, le village de Lusignan attire tous ceux qui s'intéressent au Proche-Orient

médiéval. Ses seigneurs ont participé à presque toutes les Croisades et ont laissé une trace indélébile au Levant. C'est ainsi qu'au moment de la reprise de la Ville Sainte par Saladin en 1187, le roi de Jérusalem était Guy de Lusignan. En 1197, le frère de Guy devint Amaury 1<sup>er</sup>, roi de Chypre, et le 6 janvier 1198, dans la cathédrale de Tarse, le prince Roubénide arménien Léon II devint Léon 1<sup>er</sup>, «Roi d'Arménie».

Léon 1<sup>er</sup> se saisit rapidement de l'occasion apportée par cette nouvelle donne. Il répudia son épouse, Princesse d'Antioche, avec laquelle il avait eu une fille, et épousa en secondes noces Sibylle, fille d'Amaury 1<sup>er</sup> de Chypre. Ils eurent bientôt une fille, Zabel, que Léon 1<sup>er</sup> imposa comme son héritière au détriment de sa fille aînée: un geste politique et diplomatique. Le Roi avait également marié son petit-neveu Raymond-Rouben à une autre fille d'Amaury 1<sup>er</sup>, car il espérait faire de lui son successeur sur un royaume unifié Cilicie-Antioche.

En 1307, le prince arménien Héthoum (Hayton en français) offrit à Poitiers au Pape français Clément V sa «*Fleur des histoires des Terres d'Orient*», écrite en français, qui devint bientôt l'un des plus grands succès de diffusion en Europe médiévale.

Le dernier roi franc d'Arménie, Léon de Lusignan, fut couronné à Sis, en 1374, sous le nom de Léon V. L'année suivante, le Royaume de Cilicie tomba, et Léon V fut obligé de se rendre en Égypte, ensuite en Espagne (Castille), d'où il vint en France et finit sa vie en 1393 à la Cour royale, après avoir essayé, en vain, de jouer les bons offices entre Paris et Londres en pleine guerre de 100 Ans. Le cénotaphe de ce prince franc, dernier roi d'Arménie, se trouve parmi les rois de France dans la Basilique de Saint-Denis.

A partir de cette époque, l'Arménie fut partagée entre l'Empire ottoman, la Perse et plus tard la Russie. La perte de l'indépendance a conditionné les flux migratoires surtout des commerçants et artisans vers les grands axes commerciaux. Une partie considérable de ces commerçants arméniens s'est dirigée, par les voies terrestres et maritimes, vers l'Europe, notamment, en France.

En ce qui concerne la présence arménienne en France, elle est attestée dès le haut Moyen Âge: qu'il s'agisse d'architectes, comme *Odo le Messin*, qui travailla notamment à Aix-la-Chapelle auprès de Charlemagne au début du IX<sup>e</sup> siècle, d'ecclésiastiques en voyage ou

en mission, comme *Grégoire de Pithiviers* (X<sup>e</sup> siècle) ou des prélats qui fréquentèrent assidûment la cour papale d'Avignon au XIV<sup>e</sup> siècle.

C'est Marseille, fenêtre française sur la Méditerranée, qui attire les négociants arméniens. Les archives départementales, comme par exemple les documents conservés par la chambre de commerce de Marseille, permettent de remonter aux origines de cette communauté formée après 1600. On trouve ainsi des traces de négociants arméniens trafiquant à Marseille dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et qui s'en retournent, en 1598, des Foires de Lyon.

La première famille à s'y établir à demeure, présageant l'arrivée de nombreux commerçants originaires de Nor Djulfa, est connue sous le nom d'*Armény*. Son fondateur, *Antoine*, s'installe en 1612 à Marseille, où il s'associe avec l'un des plus importants négociants de la place, un certain Louis Fréjus, afin de mieux contrôler le commerce des soieries que les Arméniens rapportent d'Orient. Par lettre patente de Louis XIII, les deux associés obtiennent même que

Par ses présents pris et mis, prenons et mettons en notre protection et sauvegarde spéciale les marchands et fermiers persiens et arméniens avoués dudit roi de Perse, ensemble leurs agents et facteurs avec les marchandises qui aborderont en notre ville de Marseille et autres ports de notre pays de Provence et du Royaume, et vous mandons et ordonnons que vous ayiez à les laisser librement et paisiblement trafiquer et négocier avec tout confort [...]. (Takvorian 45)

Ce même «Anthoine de nation d'Armény, fils d'Aguet et de Martha» se marie le 5 février 1622 avec une Provençale et s'installe dans le quartier de la Bourse, dont une rue et une place portèrent le nom d'Armény jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

Le 24 juin 1635, le cardinal de Richelieu délivre, à la demande des Arméniens, un édit allégeant les barrières douanières et mettant ceux-ci sous protection royale: «Les marchands arméniens choffelins et persiens nous ayant fait, écrit-il, représenter qu'ils avaient la volonté de continuer le commerce des soies et autres marchandises qu'ils font venir de leur pays» (48).

La bienveillance de Colbert à l'égard de ces orientaux s'exprime aussi par les facilités d'installation octroyées à l'imprimeur *Oskan Erevanci*, pour lequel il obtient de Louis XIV, le 11 août 1669, l'autorisation d'établir son atelier à Marseille, malgré l'opposition

de l'inquisition romaine, qui suivait de très près les activités des imprimeurs arméniens, suspectés d'éditer des textes «hérétiques». «J'ai expliqué, écrit-il, la situation au Roi Très Chrétien [...], qui m'a remis un décret royal m'autorisant à m'installer en France, où je le voulais [...], m'accordant aussi le droit d'utiliser les services de la Fonderie royale pour vingt ans [...]» (48- 49).

La présence d'une imprimerie arménienne en France, comme la qualité de son maître d'œuvre, l'éditeur de la première édition de la Bible arménienne (Amsterdam 1666), ne laissèrent pas indifférents les milieux lettrés parisiens. Richard Simon, Pontchâteau et le flamboyant Arnauld rencontrèrent l'évêque Oskan Erevanci qui leur procura *La profession de foi de l'église d'Arménie* publiée par Eusèbe Renaudot et Antoine Arnauld dans la Perpétuité de la foi (Paris 1674). Cette élite catholique qui s'oppose alors, sous l'œil intéressé de la Cour, aux théologiens protestants, cherche à démontrer la légitimité de ses conceptions religieuses en étudiant les œuvres des Pères de l'Église orientale et les liturgies locales.

Les premiers imprimés et manuscrits arméniens entrent dans les collections du Roi au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle – leurs reliures aux armes d'Henri II l'attestent. C'est dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, sous l'impulsion de Colbert, qu'une véritable politique d'acquisition d'ouvrages arméniens est inaugurée, ainsi qu'en témoignent les instructions données par le ministre français à Antoine Galland, juste avant son troisième voyage en Orient, en 1679. Il vous faut acheter, écrit-il, «tous les anciens livres arméniens qui se pourront trouver, et surtout les livres d'histoire d'un certain auteur, nommé **Moïse [de Khorène]**, en cette langue, comme aussi les traductions de la Bible arménienne, écrites anciennement» (*J.-B. Colbert et les Arméniens* 48).

De fait, cet intérêt porté au patrimoine littéraire arménien était en grande partie dû au développement des relations franco-arméniennes. En outre, durant la guerre de Candie, les relations entre la France et l'Empire ottoman se dégradèrent et certains poussaient le jeune Louis XIV à intervenir militairement en Orient. C'est dans ce contexte propice que des diplomates arméniens furent reçus à la Cour. Ils y suggéraient une alliance avec la Perse Safavide, à la diplomatie de laquelle ils apportaient une contribution non négligeable. L'un d'eux, Chahmurat Baghiceci, séjourna même à Paris

de 1666 à 1683. Il y représentait les intérêts arméniens et fut reçu à plusieurs reprises par Louis XIV.

S'instaure alors une étroite coopération entre Arméniens et Français dans les domaines les plus divers, tout particulièrement avec les milieux catholiques arméniens et les dominicains du Nakhidjevan, dont le sort ne laisse pas insensibles les rois de France. Ainsi, l'archevêque Mathéos Awanik, envoyé comme ambassadeur de Perse à Paris en 1669, retourne, quelque temps après, auprès du chah Soleyman pour y représenter Louis XIV. Il importe néanmoins de préciser ici que c'est aux Arméniens «sujets du roi de Perse» que les plus grandes facilités sont octroyées pour commercer en France.

La volonté des négociants français d'asseoir leur commerce à travers l'Asie Mineure, sans être nécessairement tributaires de négociants étrangers, encouragea les autorités à établir un consulat français à Erzerum, qui faisait alors office de ville frontière, majoritairement habitée par les Arméniens. Le premier titulaire de la charge était arménien. Dans une lettre au marquis de Seignelay, ministre de la Marine, datée du 26 octobre 1690, l'ambassadeur à Constantinople, Castagnère de Châteauneuf rapport:

Les pères jésuites m'ont présenté un Arménien, homme assez entendu pour estre consul à Erzeron, à qui j'ay donné les patentes que vous m'aviez envoyées. Je veray, par les informations qu'il m'enverra de ce pays là s'il y a lieu d'y establir quelque commerce pour les Français. (Takvorian 145)

Quelques années après, en 1719, on apprend que de l'autre côté de la frontière, à Tabriz, le vice-consul français est également arménien.

Outre ces milieux de négociants, surtout installés à Marseille, on trouve à Paris, dès le XII<sup>e</sup> siècle, une petite colonie arménienne. Le premier Arménien formellement établi à Paris est un dénommé *Pierre Dipy*, qui fut tout à la fois, au cours de trente-neuf années de résidence dans la capitale, professeur d'arabe et de syriaque au Collège royal (le futur Collège de France), secrétaire-interprète du roi pour les langues orientales et marchand d'antiquités: il fut naturalisé français en 1688. Ce dernier est fréquemment mentionné dans les témoignages se rapportant à des entrevues d'ambassadeurs orientaux avec le Roi-Soleil ou encore dans les documents officiels traduits par ses soins. Son fils semble avoir continué sur les traces de son père.

On ne saurait enfin passer sous silence le cas des «Jeunes de langue», pour la plupart Arméniens, qui, après avoir été formés, faisaient office de drogmans dans les ambassades et les consulats du Levant. Le premier établissement de ce genre fut établi par Louis XIV en 1669, à Constantinople, chez les capucins du couvent de Saint-Louis. Il était destiné à accueillir les enfants des négociants provençaux installés au Levant. Ce qui ne manqua pas d'irriter les milieux de l'ambassade de France, dont un collaborateur, De la Hague, écrivait le 24 septembre 1670 à Colbert:

Je ne say d'où vient qu'on les a remis à leur direction (des capucins) et non à celle de Mr l'ambassadeur, qui leur auroit pu procurer les meilleurs maîtres du pays ou les placer chez d'honnestes Arméniens, qui leur en auroient plus appris en un an qu'ils ne feront en dix ans dans une maison où on ne parle que françois [...]. (*J.-B. Colbert et les Arméniens* 84)

Finalement, Louis XIV décida, en 1700, de supprimer l'établissement de Constantinople et de créer, au sein du collège Louis-le-Grand, une section orientale, qui pourrait recevoir douze boursiers. Les premiers enfants, âgés de 12 à 19 ans, arrivèrent à Paris le 16 juin 1700 et furent reçus par Louis XIV, leur bienfaiteur, à Versailles le 20 décembre de la même année. Ces jeunes Arméniens étaient surtout recrutés au sein de familles aisées des échelles du Levant et confiés aux jésuites pour les envoyer se former à la théologie, au droit, à la médecine. Jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les locaux qui abritaient ces jeunes gens à Louis-le-Grand étaient connus sous le nom de «bâtiment des Arméniens».

Le fonds de manuscrits et d'imprimés arméniens de la Bibliothèque Nationale de France se trouve étroitement lié à l'histoire des relations franco-arméniennes et aussi, dans une certaine mesure, au développement des études arméniennes en France. On compte déjà, selon l'abbé de Villefroy (1690-1777), des dizaines de manuscrits dans les collections du roi et dans la collection de Colbert à la mort de Louis XIV (Vernay-Nouri 28).

C'est essentiellement la mission de l'abbé Sevin en Orient d'août 1728 à avril 1730, qui donne soudain au fonds des manuscrits arméniens une certaine consistance. Pas moins de cent trente-quatre pièces sont acquises par ce dernier en moins de deux ans. Sa correspondance avec le ministre Maurepas et l'abbé Bignon,

bibliothécaire du Roi, révèle bien les circonstances dans lesquelles la recherche et l'acquisition des manuscrits se sont opérées à Constantinople et ailleurs. Dans une lettre à Maurepas du 22 décembre 1728, peu après son arrivée sur les rives du Bosphore, Sevin remarque, en parlant des manuscrits arméniens, qu'«on en est peu fourni en Europe, et en ce genre on peut faire une assez bonne récolte. La plupart des ouvrages de Nestorius, de Dioscore et de quelques autres hérétiques fameux ont été traduits en cette langue et il seroit important de les recouvrer, ainsi que divers morceaux historiques composés anciennement par les Arméniens».

Dans une note de dernière minute de la même lettre, il ajoute:

Depuis ma lettre écrite, M. Fonseca nous a déterré dans la maison d'un particulier 160 manuscrits arméniens, c'est-à-dire plus qu'il n'y en a dans toutes les bibliothèques de l'Europe réunies ensemble [...], L'Histoire des martyrs de la Palestine par Eusèbe, morceau que nous n'avons plus en grec, et qui jeteroit un grand jour sur les trois premiers siècles de l'Église [...]. (Takvorian 148)

Quelques mois plus tard, le 2 avril 1729, Sevin informe le ministre de ses démarches pour acquérir les volumes arméniens mentionnés:

Je vous ay parlé, dans ma dernière lettre, de 180 manuscrits arméniens; ils appartiennent à un orfèvre, homme curieux, très riche, et qui a passé une partie de sa vie à les rassembler [...] Les manuscrits arméniens sont extrêmement rares en Europe; il est vrai pourtant que cette langue pourroit fournir de grandes richesses. Une personne très instruite prétend que les ouvrages composés en arménien excèdent le nombre de 1 500 volumes, et que ces ouvrages embrassent toutes les parties de la littérature: astronomie, géographie, mathématiques, théologie, histoire, etc. Je ne feray point de réflexions là-dessus, l'exposé seul montre évidemment et la nécessité de faire des acquisitions en ce genre, et les avantages que les sciences peuvent en retirer [...]. (Vernay-Nouri 28)

Toutefois, c'est la création, à l'initiative de Napoléon, de la chaire d'arménien à l'école spéciale des langues orientales, en 1798, qui marque les débuts officiels des études arméniennes. Le premier titulaire, *Jacques Chahan de Cirbied* (1772-1837), originaire d'Ourfa,

enseigna l'arménien de janvier 1799 à octobre 1801, puis de 1811 à 1826, date à laquelle il partit finir sa vie à Tiflis, comme avait envisagé de le faire à la même époque *Roustam*, le confident de Napoléon, né à Tiflis en 1781. Lui succédèrent une série d'arménistes comme Paul-Emile Le Vaillant de Florival (1827-1862)<sup>1</sup>, Jean-Paul Dulaurier (1862-1881)<sup>2</sup>, Auguste Carrière (1881-1902), Antoine Meillet (1902-1906)<sup>3</sup> et Frédéric Macler (1869-1938)<sup>4</sup>.

C'est avec et autour de ces illustres savants que les études arméniennes se développèrent en France plus qu'ailleurs en Europe. Elles doivent également beaucoup aux Pères Mekhitaristes de Venise, avec lesquels les savants français avaient d'étroites relations de travail, obtenant le plus souvent des copies des manuscrits les plus précieux de la Bibliothèque des Pères arméniens. Le Père Yovhannès Zohrapian, lui-même, fréquenta assidûment la Bibliothèque royale entre 1816 et 1829, tout en coopérant aux grandes éditions orientalistes du temps.

On note, dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle un grand nombre de publications de traductions des principaux historiens et des œuvres majeures de la littérature arménienne, parfois financées par des mécènes arméniens, comme *A. Dadian* ou *Nubar Pacha*, Premier ministre d'Égypte d'origine arménienne, tandis que les études de linguistique enregistrent des progrès probants, à la fin du siècle, avec Antoine Meillet.

Parallèlement à l'activité de ces orientalistes français, on voit d'autres savants arméniens travailler à Paris: le Père *Garabed Chahnazarian* (1814-1865), qui publia dans les années 1855/1862 une collection des historiens arméniens dans sa typographie parisienne; l'historien *Garabed Basmadjian* (1864-1942), qui donna de nombreux articles consacrés aux études arméniennes dans les revues spécialisées françaises, publia la revue d'études arméniennes *Banasèr* (1899-1907) et nombre d'ouvrages; ou encore *Ambroise Calfa*

---

1. Le Vaillant de Florival, Paul E., *Histoire d'Arménie*, Volume 1 (Livre numérique Google).

2. Dulaurier, Eduard, *Recherches sur la chronologie arménienne, technique et historique*. T.1, Paris, 1859.

3. Meillet, Antoine, *Les Etudes Arméniennes. Le livre du Centenaire /1822-1922/*, Paris, Société Asiatique. 1922.

4. Macler, Frédéric *Autour de l'Arménie*, Paris, 1917; «*La France et l'Arménie à travers l'art et l'histoire* Paris, 1917.



(1826-1906), auteur, avec *Basmadjian*, d'un remarquable dictionnaire français-arménien (1901) et fondateur, avec deux de ses anciens condisciples de Venise, du collège Haygazian de Paris et de la revue savante (1855-1858) *Masiac Aghawni* (la Colombe du Massis).

Mais c'est probablement le Père Léond Alichan, qui éduqua une génération de jeunes Arméniens au collège Samuel-Moorat à Paris pendant près de dix ans, entre 1850 et 1860, qui eut l'œuvre la plus marquante et sut le mieux imposer le patrimoine historique arménien dans les milieux français: n'avait-il pas eu, pour la remise des prix de fin d'année, le plaisir d'accueillir Lamartine, alors ministre de la République, dans les salons du collège?

Grâce à Léond Alichan, qui a traduit de l'arménien médiéval vers le français les «Assises d'Antioche», on a réussi à rétablir un des plus anciens documents historiques concernant la jurisprudence<sup>5</sup>, dont l'original a disparu. En 1265 un des éminents chroniqueurs de Cilicie, Sempad le Connétable (1208-1276), a traduit les «Assises d'Antioche» de l'ancien français vers l'arménien médiéval. Cultivé et ayant une instruction brillante pour l'époque et possédant quelques langues étrangères, Sempad le Connétable en temps de paix avait quitté son arme pour le stylo. Une quantité de termes juridiques empruntés à la langue française sont fixés dans son héritage littéraire. Un certain nombre de ces termes adoptés seraient bien usités dans la langue courante, car Sempad le Connétable a recouru parfois aux mots français pour expliquer les termes arméniens.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, la présence de négociants arméniens en France n'est plus qu'un souvenir. La colonie qui se reconstitue alors est d'une autre nature: elle est étroitement liée aux développements du réseau scolaire arménien en Europe et à la volonté des autorités nationales de puiser dans les enseignements de l'Occident – sorte de course à la modernité, dont la conscience est forte dans les milieux lettrés de Constantinople.

La fondation du collège Samuel-Moorat à Paris, rue Monsieur, en 1846, ne doit rien au hasard. Elle est le fruit de la clairvoyance des Mekhitaristes, qui servent de pont culturel, mais aussi à la bonté de deux mécènes des Indes, pour lesquels l'éducation des enfants est une priorité. Ainsi, le collège arménien de Paris – et son concurrent,

---

5. *Assises d'Antioche*, reproduites en français et publiées, au sixième centenaire de la mort de Sempad le Connétable, leur ancien traducteur arménien (trad. Par L. Alichan, avec le texte arménien), Venise, 1876.

de 1855 à 1858, le collège Haygazian, situé 60, rue Violet, à Grenelle – forment, dans les décennies qui suivent, une bonne partie de l'élite arménienne, tandis que de jeunes compatriotes viennent suivre les cours de l'université. La guerre franco-allemande de 1870 obligea néanmoins les Pères Mekhitaristes à transférer leur collège en Italie.

L'un des cas les plus intéressants est incontestablement celui de *Stepan Oskanian*, originaire de Smyrne, qui vint étudier à Paris en 1846, où ses idéaux de liberté l'engagèrent à faire le coup de feu sur les barricades lors de la Révolution de 1848, puis à publier deux revues au ton libre, *Arevelk* («L'Orient», 1855-1856) et *Arevmutk, Ardzagank Ewropayi lusavoruthean* («L'Occident, échos des lumières de l'Europe», 1859-1865), qui eurent une action bienfaitrice en Orient. De retour à Smyrne, en 1866, S. Oskanian y publie un journal en français, *La Réforme*.

Du reste, de 1855 à 1920, quarante-cinq journaux arméniens, d'une durée de vie plus ou moins longue, voient le jour en France.

A Paris, la présence d'une centaine de nationaux, vers 1870, justifie la création d'une chapelle arménienne, installée dans une maison du boulevard Montparnasse. Après 1880, elle est transférée dans un temple protestant de la rue de Vienne sous-loué par la colonie. En octobre 1904, la construction de la cathédrale Saint-Jean-Baptiste de Paris est achevée, grâce à une donation d'*Alexandre Mantacheff*, richissime Arménien du Caucase, pionnier de l'industrie pétrolière à Bakou.

Vers 1900, Paris abrite déjà près de trois mille Arméniens, dont de nombreux étudiants venus parachever leurs études en France et qui suivaient notamment les cours de l'École de Médecine, de la faculté de Droit, de l'École centrale de Paris ou de l'École d'agronomie de Grignon, de l'École des Beaux-Arts.

Suite au génocide organisé en 1915 par les autorités de l'Empire ottoman, des dizaines de milliers de familles se sont sauvées en arrivant à Marseille et en trouvant refuge sur la terre française.

Par la suite, ces rescapés du génocide ont pu s'intégrer pleinement dans la société française surtout après la seconde Guerre Mondiale, lorsqu'ils ont obtenu, de façon massive, la citoyenneté française.

Les deux peuples ont reconnu aussi la solidarité d'armes: les Arméniens qui s'étaient déjà engagés dans les rangs des Français en 1870 et en 1914, ont manifesté leur amour envers la France

surtout lors de la Deuxième Guerre mondiale. Le nom de Missak Manouchian, un des organisateurs de la Résistance, en dit long.

Juste avant, et surtout après la seconde Guerre Mondiale, des dizaines de milliers de familles arméniennes ont été rapatriées en Arménie et, en s'installant dans les villes importantes, ont créé une atmosphère francophile et francophone naturelle qui a favorisé, au cours des années qui ont suivi, le développement de la langue, de la culture et de la civilisation françaises en Arménie. Durant la période soviétique, la présence de la communauté française arménienne permit l'instauration de contacts les plus divers entre la France et l'Arménie. L'immense mouvement de solidarité en faveur de l'Arménie après le tremblement de terre de 1988 s'explique, pour une bonne part, par le capital de sympathie dont disposent les Arméniens de France dans la société française. Après l'accession à l'indépendance, ces contacts se sont naturellement intensifiés pour couvrir tous les domaines.

La brève chronique montre une fois de plus que ce sont les libres interactions stratégiques des hommes entre eux et avec leurs environnements qui font une histoire dont les résultats ne se volatilisent pas. L'interculturel est le moteur de l'évolution des sociétés: la matrice interculturelle est à l'origine aussi bien des genèses sociétales accomplies que de celles qui sont en cours aujourd'hui.

## Bibliographie

- Ardillier-Carras, Françoise et Balabanian, Olivier, *Arménie, Avant-poste chrétien dans le Caucase*, Glénat, 2006.
- Assises d'Antioche, reproduites en français et publiés, au sixième centenaire de la mort de Sempad le Connétable, leur ancien traducteur arménien,*/ trad. par L. Alichan, avec le texte arménien/. Venise, 1876.
- Boase, *The Cilician Kingdom of Armenia*, Scottish Academic Press, 1978.
- Bellaud, M., *Essai sur la langue arménienne*, Paris, 1812.
- Dardel, J., «Chronique de l'Arménie», in: «Recueil des historiens des Croisades». Documents Latins. T.2. Paris, 1967. Dédéyan, Gérard (dir.), *Histoire du peuple arménien*, Toulouse, Éd. Privat, 2007.
- D'Essoff, *Aperçu de l'étude de la langue arménienne en Europe*, Stockholm, 1890.

- Djanachian, P. Mesrop, *Les Arménistes et les Mekhitaristes*, Armeniaca, Venise, 1969
- Dulaurier, Eduard, *Recherches sur la chronologie arménienne, technique et historique*, T.1, Paris, 1859
- Ghazarian, Jacob G., *The Armenian kingdom in Cilicia during the Crusades, The Integration of Cilician Armenians with the Latins, 1080-1393*.
- Grousset, René, *Histoire de l'Arménie des origines à 1071*, Paris, Payot, 2008.
- Grousset, René, *Histoire des croisades et du royaume franc de Jérusalem - III. 1188-1291 L'anarchie franque*, Paris, Perrin, 2006
- Hovannisian, Richard G. (dir.), «Armenian People from Ancient to Modern Times», vol. I: *The Dynastic Periods: From Antiquity to the Fourteenth Century*, New York, Palgrave Macmillan, 1997.
- Hovanissian, Richard G., *The Armenian People from Ancient to Modern Times*, 2 vol. MacMillan, Londres, 1996.
- Kasbarian-Bricout, Béatrice, *Les Arméniens au XX<sup>e</sup> siècle*, L'Harmattan, Paris, 1984.
- Kévorkian, Raymond H. et Travert, Yvan, *Lumière de l'Arménie chrétienne*, Paris, Monum, 2006.
- Krimitell, *Histoire arméno-européenne*, Paris, 1943.
- Lépidis, Clément, *L'Arménien*, Paris, Éditions du Seuil, 1973.
- Macler, Frédéric, *Autour de l'Arménie*, Paris, 1917.
- Macler, Frédéric, *La France et l'Arménie à travers l'art et l'histoire*, Paris, 1917.
- Mahé, Annie et Mahé, Jean-Pierre, *L'Arménie à travers les siècles*, Gallimard-Jeunesse, 2005.
- Mahé, Annie et Mahé, Jean-Pierre, *L'Arménie: à l'épreuve des siècles*, Paris, Gallimard, 2005.
- Mahé, Annie et Mahé, Jean-Pierre, *Histoire de l'Arménie*, Perrin, Pour l'Histoire, Paris, 2012.
- Meillet, Antoine, *Les langues dans l'Europe nouvelle*, Paris, 1918.
- Meillet, Antoine, *Les Etudes Arméniennes. Le livre du Centenaire /1822-1922/*, Paris, Société Asiatique. 1922.
- Mélanges d'études arméniennes*, Venise, Armeniaca. 1969.
- Moïse de Khorène (trad. Annie et Jean-Pierre Mahé), *Histoire de l'Arménie*, Paris, Gallimard, coll. «L'aube des peuples», 1993.
- Minassian, Gäidz, *Géopolitique de l'Arménie*, Paris, Ellipses, 2005.

- Mouradian, Claire, *L'Arménie*, Paris, Presses universitaires de France, coll. «Que sais-je?», 1995.
- Mutafian, Claude, *Le royaume arménien de Cilicie, XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle*, Paris, CNRS Éditions, 1993.
- Mutafian, Claude, *La Cilicie au carrefour des Empires*, Paris, Belles Lettres, 1988.
- Mutafian, Claude et Van Lauwe Éric, *Atlas historique de l'Arménie*, Autrement, coll. «Atlas / Mémoire», 2005.
- Mouradian, Claire, *L'Arménie*, Paris, Presses universitaires de France, coll. «Que sais-je?», 1995.
- Redgate, Anne Elizabeth, *The Armenians*, Oxford, Blackwell Publishing, coll. «The Peoples of Europe», 2000.
- Ritter, Laurence, *La longue marche des Arméniens: Histoire et devenir d'une diaspora*, éd. Robert Laffont, 2007.
- Société Mekhitaristes, *Assises d'Antioche*, Venise, 1876
- Takvorian, Takvor, *Histoire d'Arménie*, éditions Ophrys
- Ter-Minassian, Anahide, 1918-1920 – *La République d'Arménie*, éditions Complexe, Bruxelles, 2006.
- Ter-Minassian, Anahide, «Les Arméniens en France», in: *Les Dossiers d'archéologie*, numéro 177, décembre 1992.
- Tourette, Lucie, *Turcs et Arméniens de France, qui sont-ils?*, sur <http://www.la-croix.com/>, 24 janvier 2012. (Consulté le 5 mars 2013).
- Vernay-Nouri, Annie, *Livres d'Arménie Collections de la Bibliothèque nationale de France*, Bibliothèque nationale de France, Paris, 2007.
- «Les Arméniens en France», *Le Point*, 22 décembre 2011.
- Être Arménien... loin de l'Ararat: Arméniens de Marseille, sur <http://www.armeniens.culture.fr/>. (Consulté le 30 mars 2013).
- Jean-Baptiste Colbert (1619-1683) et les Arméniens, sur ADIC. (Consulté le 30 mars 2013).
- «Les dossiers d'Archéologie»: *Arménie*, mai-juin 2007.